

« **ameli.fr** : l'Assurance Maladie En Ligne »

Le compte ameli facilite la vie et offre un service personnalisée !

A la maison...



A l'accueil de votre CPAM...

Avec votre code confidentiel et votre carte Vitale, vous avez accès à la borne multi-services (BMS) située à l'accueil de votre Caisse.



Une borne multi-services

Est-ce que je peux avoir des informations sur mon dossier avec internet ? Oui !

Si vous créez votre compte (**compte ameli**) sur le site ameli.fr, vous pouvez consulter votre dossier et effectuer un très grand nombre de démarches.

Vous utilisez un code confidentiel pour accéder à votre compte ameli, un peu comme un compte bancaire.

Je veux un compte

Grâce à mon compte, je peux à tout moment et en toute sécurité :

- Suivre mes remboursements en temps réel.
- Télécharger une attestation de droits ou d'indemnités journalières.
- Poser des questions à ma caisse par email, elle me répond sous 48h.

Je découvre mon compte pas à pas >

Je demande mon code provisoire

J'accède à mon compte

Mon numéro de sécurité sociale : Aide

Mon code : Aide

Je suis vigilant, je garde secret mon code. **Valider**

Problème de connexion >

Nouveau : Je télécharge l'application ameli pour iPhone ou Android en flashant ce code :



Vous pouvez également vous connecter avec

 **mon. Service-Public.fr**
 Le compte personnel des services en ligne

Comment créer son compte ?

C'est très simple, il vous faut un code provisoire (que vous pouvez demander à partir du site ameli).

Une fois que vous avez ce code, vous pouvez créer votre compte, vous vous laissez guider.

Mon compte est aussi proposé aux assurés de : Osmieg, Cevimas, Caisse Nationale Militaire de Sécurité Sociale, CRP/EN, ENIM, Mutuelle Intégrale, La Mutuelle Générale, MGP, MNH, MFP Services, Harmonie Fonction Publique

A ce jour, 38 % des assurés icaunais ont créé gratuitement leur compte ameli, soit plus de 72 000 titulaires d'un compte. En Bourgogne, le taux d'adhésion est supérieur à celui de l'Yonne avec plus de 43 % de comptes ouverts (soit 384 000 abonnés), et 18 millions en France (plus de 49 %).

Le compte ameli, « c'est la CPAM chez soi ».